

LES 7 DROITS FONDAMENTAUX ET OUTILS DE LA LOI 2002-2

DROIT
D'ENFANCE

FONDATION MEQUIGNON

1. Respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité des personnes
2. Libre choix entre les prestations
3. Accompagnement individualisé et de qualité
4. Confidentialité des données personnelles
5. Accès à l'information
6. Information sur leurs droits et voies de recours
7. Participation au projet d'accueil et d'accompagnement



Le livret d'accueil

Le Conseil de Vie Sociale

La charte des droits et libertés de la personne accueillie

Le règlement de fonctionnement

Le contrat de séjour

Le projet d'établissement

La personne qualifiée